



## Les espaces naturels d'intérêt patrimonial de la Martinique

### Les critères de l'intérêt patrimonial

- **L'intérêt paysager.** La nature volcanique de l'île lui confère des reliefs diversifiés que la spécificité tropicale humide pare d'une couverture végétale elle aussi diversifiée. Aujourd'hui, la forte pression démographique induit sans cesse de nouveaux aménagements du territoire (logements, routes, unités de production, unités de consommation, unités touristiques...), et **les espaces qui sont préservés d'aménagements acquièrent une grande valeur.**

- **L'intérêt floristique.** La colonisation européenne et l'économie de plantation ont ruiné une grande partie des forêts des zones moyennes et basses, tout en pillant les populations originelles d'espèces arborées intéressantes pour le commerce ou les constructions. **Les cortèges floristiques indigènes\* persistants de nos jours sont donc des témoins très précieux, et les populations relictées\* doivent être considérées comme des bijoux, surtout si des individus ont miraculeusement atteint des dimensions importantes.**

- **L'intérêt écosystémique.** A l'origine, la diversité des microclimats\* (en relation avec la topographie) ainsi que les particularités pédologiques ont permis l'établissement d'écosystèmes\* pluriiaux, dont la majorité sont des forêts. Après quatre siècles de saccages et d'exploitation, **les écosystèmes non ou peu anthropisés qui subsistent aujourd'hui occupent une surface restreinte et constituent un héritage d'un intérêt supérieur.**

- **L'intérêt dynamique.** Un écosystème forestier non perturbé, quel que soit son type plus ou moins humide, est le siège d'une dynamique évolutive\* depuis la phase d'installation jusqu'à la phase terminale. Le temps nécessaire à la maturation ultime d'une forêt est probablement de l'ordre du millénaire. **Les groupements végétaux caractéristiques des stades dynamiques terminaux des forêts non ou peu perturbées sont d'un intérêt exceptionnel, d'autant qu'ils sont d'une très grande rareté.**



La Pointe Batterie depuis le Morne Pavillon  
(Caravelle)



La Montagne Pelée depuis le Morne Bellevue  
(route de Deux-Choux)

Photos et coll. E. CHALONO

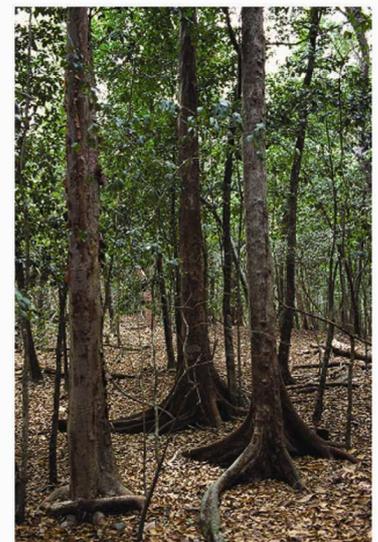
## Quelques espaces naturels d'intérêt patrimonial de très grande vulnérabilité

Les mornes calcaires du sud (Sainte-Anne) :

- 1. Morne Caritan et Morne Belfond** : les dernières populations naturelles de gaiac *Guaiacum officinale*, espèce protégée par arrêté ministériel\*.
- 2. Morne Marguerite, Morne Manioc, Morne Malgré-Tout** : forêts mésophiles\* d'horizon inférieur\* sur substrat calcaire (rare dans l'île). Présence d'espèces protégées par arrêté ministériel (mabouya ferrugineux, *Capparis coccolobifolia*).
- 3. Bois la Charles** (Saint-Esprit) : forêt mésophile d'horizon supérieur\* culminant à 131 mètres d'altitude et dans une région fortement anthropisée. Présence d'espèces caractéristiques des cortèges primaires (l'angelin, *Andira inermis*). Présence de fougères très rares.
- 4. Morne La Fouquette** (Le Marin) : la seule station relictuelle connue de bois cannelle *Canella winterana*, espèce protégée.
- 5. Pointe Jean-Claude** (Trinité) : unique vestige en Martinique de forêt mésophile d'horizon inférieur sur pentes littorales, rappelant l'architecture et la composition floristique des forêts primaires. Belle population d'acomat franc *Sideroxylon foetidissimum*, espèce protégée.
- 6. Bois Pothau, Pointe Banane** (Robert) : un des rares exemples, pour le sud et le centre de l'île, de forêt mésophile dans son horizon type\*. Très belle mangrove. Plusieurs espèces arborescentes rares (le courbaril, *Hymenaea courbaril*).
- 7. Morne Rose, Cap Enragé** (Case-Pilote) : seule portion entièrement boisée de la côte caraïbe, de la mer à 636 m d'altitude, abritant une biodiversité remarquable, surtout pour les arbres (le balata, *Manilkara bidentata*).
- 8. Cap Salomon, Morne Baguidi** (Anses-d'Arlet) : zone forestière parmi les plus sèches de l'île et une des dernières stations de crécré petites feuilles, *Tetrazygia angustifolia*, espèce protégée.
- 9. Pointe la Rose** (Robert, François) : grande diversité de biotopes à tendance sèche ; présence du très rare mûrier du pays, *Maclura tinctora*.
- 10. Baie de Génipa** (Lamentin, Ducos, Rivière-Salée) : très belle mangrove ; en arrière-mangrove, une espèce endémique de l'île, *Aechmea reclinata*, et une espèce protégée, l'acacia rivière *Zygia latifolia*.
- 11. Baie des Anglais** (Sainte-Anne) : grand intérêt écologique dû à la diversité dynamique des formations végétales et des milieux ainsi qu'à l'étendue et à la qualité de la mangrove.



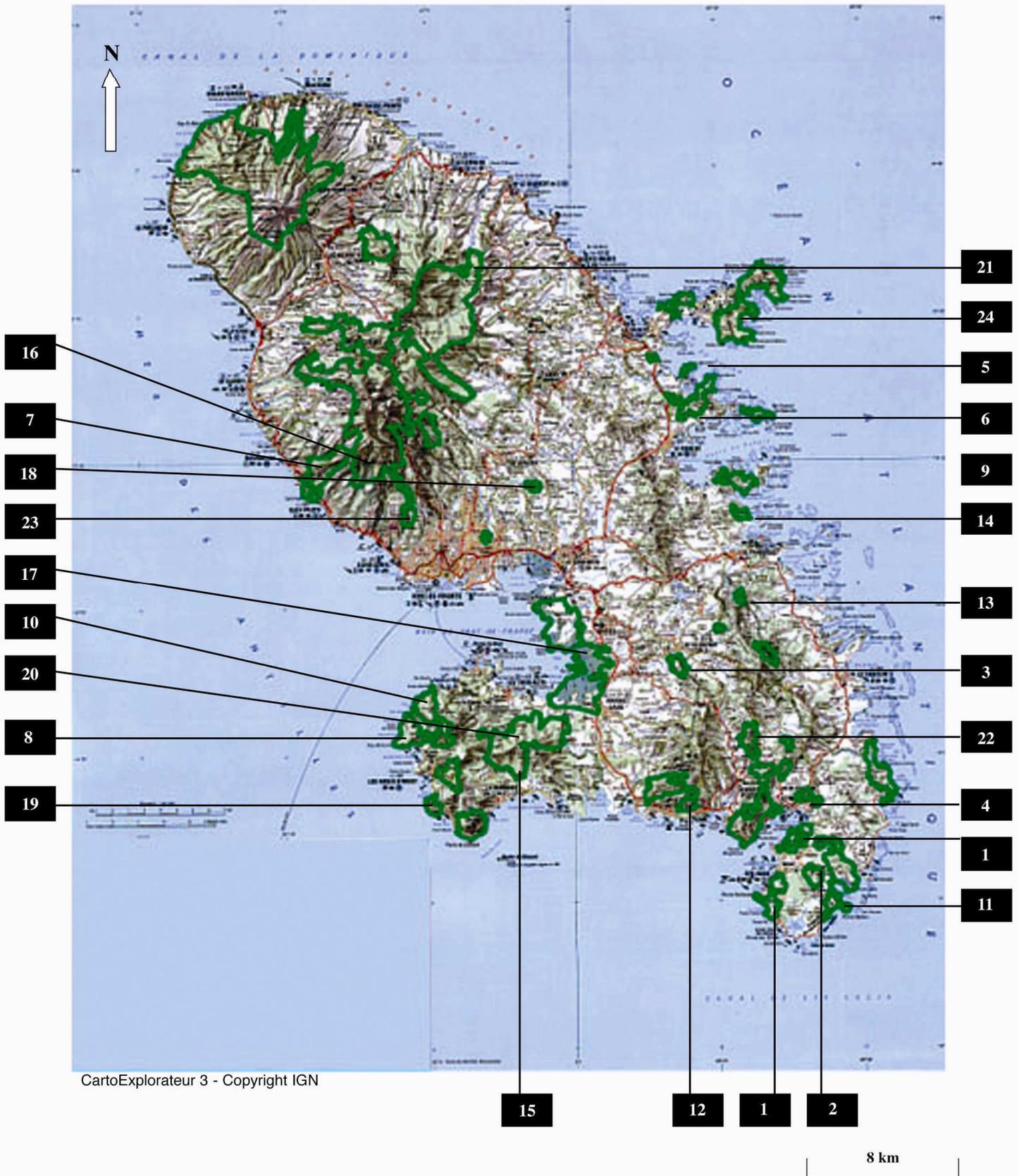
La Pointe Jean-Claude (Trinité)



Acomats francs  
*Sideroxylon foetidissimum* Jacq.  
SAPOTACEAE  
Pointe Jean-Claude (Trinité)

Photos & coll. JP FIARD

# Les principaux espaces naturels d'intérêt patrimonial de la Martinique



## Quelques espaces d'intérêt patrimonial de grande vulnérabilité

**12. Ravine Saint-Pierre** (Sainte-Luce) : forêt mésophile d'horizon inférieur présentant divers stades dynamiques ; nombreuses espèces végétales rares (*Brosimum alicastrum*).

**13. Morne Valentin** (François) : relique de forêt mésophile d'horizon inférieur ; derniers peuplements denses du palmier balai *Coccothrinax barbadensis*.

**14. Rocher Lecler** (François) : ancien piton volcanique couvert de végétation mésophile d'horizon inférieur ; présence de l'anthurium endémique de l'île *Anthurium lanceolatum*.

**15. Morne Gardier** (Trois-Ilets, Diamant) : grande biodiversité et exceptionnelle richesse floristique ; nombreuses espèces rares (le mapou noir, *Antirrhoea coriacea*).

**16. Crête Jean-Louis** (Case-Pilote) : belles populations de bois d'Inde (*Pimenta racemosa*), de balata (*Manilkara bidentata*) et du très rare bois à pian (*Licaria sericea*).

**17. La Bertrand** (Trois-Ilets) : petite relique de forêt mésophile d'horizon inférieur présentant une grande diversité spécifique. Présence du très rare *Calyptanthus elegans*, endémique de Martinique, de Ste Lucie et de St Vincent.

**18. Fonds Epingles** (Lamentin) : petit morne couvert d'une vieille forêt mésophile secondaire ; présence d'espèces rares (le z'yeux à crabes, *Cupania americana*, espèce protégée).

**19. Morne Jacqueline** (Anses-d'Arlet) : morne couvert de forêt mésophile en reconstitution, élément important du paysage côtier peu artificialisé ; présence de la pomme chien *Laetia thamnina*.

**20. Morne Gallochat** (Anses-d'Arlet) : ensemble de mornes littoraux à façade littorale très découpée ; intéressante variété de milieux ; grand rôle paysager ; présence du très rare *Tetrazygia angustifolia*, espèce protégée.

**21. Bois Duhaumont** (Marigot) : intéressante relique de forêt humide d'horizon inférieur ; réinstallation du *Magnolia Talauma dodecapetala* ; dernière station connue en milieu naturel du bois l'encens *Protium attenuatum*.

**22. Morne Camp** (Rivière-Pilote) : zone fortement accidentée dans un secteur anthropisé, présentant une diversité de formations végétales et de stades dynamiques ; aire d'expansion pour la réinstallation des espèces de stades dynamiques terminaux.

**23. Hauteurs de Terreille** (Schœlcher) : intéressante vallée de végétation mésophile où subsistent des espèces rares (l'acomat franc, *Sideroxylon foetidissimum*, espèce protégée).

**24. Morne Régale / Pointe de la Batterie** (Trinité) : vaste ensemble de mornes littoraux boisés ; paysages magnifiques ; formations forestières de grande qualité ; présence d'espèces rares (le bois grillé *Eugenia tapacumensis*).

### Lexique

- **Arrêté ministériel du 26 décembre 1988** : liste des espèces végétales protégées en Martinique (en particulier interdiction de coupe, d'arrachage, de cueillette et de vente des espèces citées).

- **Dynamique évolutive** : évolution de la végétation par succession de stades, vers un groupement végétal stable et en équilibre avec les conditions du milieu.

- **Écosystème** : ensemble constitué d'un biotope (ensemble des conditions physico-chimiques des lieux) et d'une biocénose (communauté des végétaux et des animaux) ainsi que de l'ensemble des relations qui s'y développent.

- **Forêt mésophile** : forêt qui s'installe dans des conditions moyennement humides (1 500 à 2 500 mm de pluies par an)

- **Horizon supérieur, inférieur ou type** : particularité forestière correspondant à des conditions d'humidité supérieures, moindres, ou conformes au type forestier de référence.

- **Indigène** : espèce ou végétation originaire de la région biogéographique où elle se trouve.

- **Microclimat** : conditions climatiques particulières d'un site de surface restreinte.

- **Relicte** : espèce ou végétation témoin de populations ou de groupements autrefois plus importants et plus largement répandus sur le territoire, aujourd'hui restreints à un nombre très limité de stations, suite aux modifications des milieux.

### Quelques références

FIARD, J.P., 1992. *Arbres rares et menacés de la Martinique*. Conseil Régional de la Martinique. Société des Galeries de Géologie et de Botanique.

FIARD, J.P., 1992. *Les forêts du nord de la Montagne Pelée et des édifices volcaniques du Piton Mont Conil et du Morne Sibérie (Martinique)*. Thèse d'Université. Université Antilles Guyane.

JOSEPH, P., 1997. *Dynamique, éco-physiologie végétales en bioclimat sec à la Martinique (Antilles françaises)*. Thèse de Doctorat. Université Antilles Guyane.

JOSEPH, P., 1999. *Les monuments naturels : objets opératoires dans l'aménagement de l'écosystème Martinique*. in *Les Antilles, terres à risques* - Terres d'Amérique n°2. Géode Caraïbe. Karthala.

**Programme d'inventaire ZNIEFF Martinique** (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique). Résultats des inventaires 1989- 2001. Société des Galeries de Géologie et de Botanique.

